M. Nafteur, président de la Grande Fanfare de Roubaix; par M. L. Lenould, président de la fanfare municipale de Marquette, Ladam, président de la Jeune France, de Wasquehal, et Facq, compositeur à Lille. Voici les principaux extraits des deux premiers discours:

Discours de M. Desbarbieux

« Gadenne remplissait ses fonctions à la satisfaction de tous et vivait au milieu des exécutants qui lui avaient accordé leur confiance comme un père au milieu de sa famille. Ses relations, du reste, soit comme chef de musique, soit comme citoyen libre n'ont jamais cessé d'être correctes et toujours empreintes de la plus grande affabilité. Gadenne était profondément aimé et estimé de tous.

» L'éloge que je viens de faire de ce regretté et cher ami ne serait pas complet si je n'ajoutais les nombreuses récompenses que son talent personnel lui fit accorder. Gadenne reçut de nombreux diplômes et médailles: à Toulouse, Oran, Abbeville et Paris, pour ses compositions. Il était premier prix d'harmonie à Lille en 1890, membre d'honneur de l'Institut Peyronnet, membre d'honneur de l'Académie de musique du Maine, membre de l'Académie du Hainaut, membre de la société des auteurs et compositeurs de France. Auteur de plusieurs opérettes qui furent jouées à Roubaix, il venait de terminer une œuvre musicale destinée au Théâtre lyrique de Paris quand il succomba. M. Gadenne était officier d'Académie depuis 1903.

» Cet excellent homme fut toujours un collaborateur extrêmement dévoué, chaque fois qu'on organisait des festivals ou des fêtes musicales à Croix. Ce dévouement était absolu quand il fallait recueillir des souscriptions. Tout le monde le voyait journellement à l'œuvre et l'empressement qu'il ne cessait de montrer en toutes circonstances lorsqu'il s'agissait de travailler pour sa chère musique, lui avait conquis l'estime et les sympathies de tous.

» D'autres que moi préciseront tout à l'heure et mieux que je ne puis le faire, la valeur artistique de cet homme qui fut aussi dans les jours sombres que traversa l'Harmonie de Croix, l'arbitre aimé et écouté.»

Discours de M. Nafteur

« La mort l'a surpris dans la pleine maturité de son talent, au moment où le succès, grandissant avec sa notoriété, allait couronner ses efforts et lui apporter une ample moisson de lauriers.

» La gloire, la célébrité allaient venir chercher elles-mêmes ce modeste, cet humble artiste qui ne l'escomptait peut-être pas. Il meurt presque au moment du triomphe, à l'heure où il avait franchi les plus dures étapes de l'art, à l'instant même où il en gravissait les suprêmes sommets.

» A ses hautes qualités d'artiste, M. Gadenne joignait une rare modestie. Il semblait craindre de mettre en évidence les distinctions dont il fut l'objet et les nombreux prix et diplômes qui lui furent décernés à titre de récompense pour ses compositions d'un mérite supérieur. Ses œuvres en tous genres témoignent d'une vigueur de travail peu commune et d'une vigilance incessante.

» Très attaché, très dévoué aux sociétés qu'il dirigeait, notre regretté chef n'avait d'autre ambition que celle de vivre toujours au milieu de nous et de développer notre sens musical. Sa nature franche et droite, l'aménité de son caractère, lui attiraient rapidement toutes les sympathies. Dans la vie publique comme dans vie privée, M. Gadenne fut toujours irréprochable... »

La cérémonie a pris fin à midi et demi.

IMPRUDENCE D'ENFANT. — Un petit gamin de 7 ans, Louis Delhaye, dont les parents habitent aux Quatorze-Maisons, commit l'imprudence dimanche soir, vers cinq heures, de s'accrocher derrière un tramway au moment où il quittait la halte de la Ville de Roubaix, se dirigeant vers Croix.

Bientôt l'enfant perdit l'équilibre; il parvint à se raccrocher au tampon et fut traîné ainsi jusqu'à l'arrêt du Brencq. Le pauvre petit a été reconduit chez ses parents; il se plaint de douleurs dans les jambes.

TOMBÉ DANS UN AQUEDUC. — Lundi matin a été conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, un ouvrier terrassier qui, au cours de son travail, était tombé dans l'aqueduc en construction au nouveau boulevard.

L'ouvrier, M. Emile Corbeille, âgé de 44 ans, demeurant au hameau Fin de la Guerre, s'était démis l'épaule droite dans sa chute. Il a reçu après l'accident, les soins de MM. les docteurs Liénard et Barroyer.

FLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL tiendra sa session de novembre dimanche prochain 2 décembre.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Des préposés de douane ont arrêté un mineur résidant actuellement à Roubaix, qui conduisait en laisse à la frontière huit cheins dressés à faire la fraude. En apercevant les douaniers le délinquant lâcha les animaux qui purent ainsi s'échapper. Le jeune homme a été conduit à Lille.

LEERS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine Motte-Bossut fils, à Leers, un préparateur de laines, Félix Duquenne, 18 ans, demeurant à Leers, Vieux Bureau, a eu l'auriculaire gauche écrasé entre deux plateaux d'ensouples. Repos vingt jours; docteur Tribou.

TOURCOING

SUR LES TRAMWAYS

Les lignes nouvelles. — Où l'on résume les condoléances du public. — La rentrée au dépôt et les remorques. — Un peu d'effort vers le mieux

Si nous parlions un peu des tramways. La question malgré qu'elle en ait, reste toujours neuve et toujours d'actualité.

Il y a tout d'abord les lignes nouvelles qui peuvent nous occuper. On peut redire une fois de plus qu'on attend toujours la mise en exploitation de la ligne du boulevard Descat et que les espoirs, à ce propos, sont de jour en jour déçus. Quand la compagnie nous fera la surprise d'y faire rouler des voitures, on ne voudra plus y croire. Ce sera peut-être le lendemain du 31 mai de l'année qui vient et on s'imaginera, si nous l'annonçons, qu'il s'agit d'un poisson d'avril. En ce qui concerne la ligne de Roncq, dénommée encore ligne des Orions et dont nous avons parlé précédemment, les travaux se continuent. C'est fort bien. Mais nous savons par expérience qu'il ne suffit pas qu'une voie soit établie pour qu'elle soit ensuite livrée à la circulation. Il est bien à croire qu'il roulera encore dans le ruisseau de l'Espierre beaucoup d'eaux nauséeuses et malfaisantes, qu'il y aura encore plusieurs débordements du dit ruisseau, avant qu'on puisse se rendre sinon de Saint-Christophe à Saint-Piat, du moins de la place de Tourcoing jusqu'à l'extrémité de la rue de Roncq.

Le public s'intéresse beaucoup plus qu'on estime à ces affaires-là et il est bon de l'en entretenir de temps à autre. Aussi bien beaucoup de personnes ne négligent pas de nous en faire souvenir. Les lettres sont fréquentes qui arrivent à la rédaction apportant des doléances ou des récriminations dont quelques-unes ne sont pas toujours d'une parfaite aménité à l'endroit de la Compagnie. A défaut d'autres indications, cela prouve que le public qui est, ici plus que partout ailleurs, patient et bon enfant, commence à perdre de sa placidité coutumière. Il n'est pas éloigné de trouver qu'on en prend à son aise avec ses desiderata qui n'étaient pourtant pas d'une bien grande exigence.

On nous fait observer que l'organisation du service de tramways le soir est assez défectueuse et cela ne laisse pas que d'être fort désagréable aux voyageurs. Ainsi, il est impossible d'avoir un horaire fixe, à cause des voitures qui rentrent au dépôt. Vous pensez que c'est le car de 9 heures et on vous le laisse croire à l'occasion. Point du tout! C'est ou celui d'avant ou celui qui suit, ou ni l'un ni l'autre. L'arbitraire, ou mieux les incidents du jour, décident au dernier moment. Et le voyageur stationne et perd un temps parfois précieux. Si on savait à quoi s'en tenir tout en irait à souhait.

Autre chose. A certaines heures de la journée, vers 5 heures le lundi, vers 6 heures les autres jours, il y a grande affluence de voyageurs en tous sens, à cause de la sortie des ateliers. Tous les cars débordent. On s'entasse aux plate-formes. On s'y meurtrit. Cependant on ne paraît pas s'être imaginé que les remorques mises en circulation pour ces heures-là rendraient à tout le monde d'appréciables services. Elles passent quelquefois, mais lorsque le va-et-vient est moins intense pour donner prétexte à la Compagnie, insinue quelqu'un, qu'elles sont quasiment inutiles. Et aussi l'exploitation se fait avec un personnel restreint. Là est peut-être la cause économique de la plupart des désagréments.

Les dimanches, c'est une autre affaire. Entre Roubaix et Tourcoing, surtout à cette époque de fêtes nombreuses on circule beaucoup. Les gens de l'une ou de l'autre ville reviennent tardivement. Alors les derniers cars sont combles. Mais comme on n'a rien prévu, des remorques suivent à vide, parce qu'elles s'arrêtent en chemin au dépôt. Ne serait-il pas plus logique, en pareil cas, d'y laisser monter les voyageurs et de les conduire comme la voiture d'avant, jusqu'aux points extrêmes. On remiserait l'une et l'autre à la fois. Il suffisait pourtant de donner la veille des fêtes des indications éventuelles, sinon aux conducteurs du moins aux inspecteurs.

Mais, comme dit un de nos correspondants, la Compagnie se soucie moins du bien être du public et davantage de ses intérêts. Concilier les deux n'est pourtant pas impossible. Y viendra-t-on?

Un incendie dans une fabrique de caoutchouc

L'alarme. — Prompt secours. — Les dégâts

Lundi après-midi un incendie dont les conséquences auraient été désastreuses sans la prompte intervention des pompiers s'est déclaré chez M. G. Vancommelberck-Tack, fabricant de caoutchouc, 27, rue des Orphelins.

Au deuxième étage de l'établissement se trouve l'atelier où l'on enduit les toiles à caoutchouter. Un ouvrier travaillait à cinq heures et demie, au métier composé de deux rouleaux à enduire entre lesquels est placée la bande de toile. La pièce est éclairée à l'électricité. Soudain un court-circuit se produisit et les lampes s'éteignirent, tandis qu'une étincelle mettait le feu au premier rouleau à enduire qui en quelques secondes fut enveloppé de flammes. L'ouvrier se sauva en donnant l'alarme dans l'établissement. Prévenus téléphoniquement les pompiers arrivèrent sur les lieux, quelques minutes plus tard.

Un dévidoir fut placé en face du rouleau en feu qui fut bientôt inondé. On considérait déjà l'incendie comme terminé lorsqu'un pompier jeta un seau d'eau sur la toile, par mesure de prudence. La toile à son tour prit feu et la pièce entière s'emplit de flammes. Sans perdre leur sang froid les pompiers s'emparèrent de lances puissantes et eurent vite fait de noyer la pièce. Cette fois l'incendie était bien éteint.

Toutefois, par mesure de prudence, 5 pompiers munis d'un dévidoir furent laissés dans la fabrique où ils ont passé la nuit.

Les dégâts, causés tant par le feu qui a, à peu près anéanti le métier et abimé plafond et cloisons, que par l'eau qui a fortement endommagé les marchandises placées dans la pièce s'élèvent à 4.000 francs environ. Ils sont couverts par une assurance.

M. L'ABBÉ GRUSON, PRO-DOYEN DE NOTRE-DAME. — Le curé de Saint-Pierre, à Fourmies, M. l'abbé Gruson, vient d'être nommé pro-doyen de Notre-Dame.

Depuis quelque temps déjà le vénérable doyen, M. le chanoine Debrabant, épuisé par d'incessants travaux et par toute une vie d'abnégation et de dévouement, avait demandé un auxiliaire à ses supérieurs. Il reste sur la brèche dans une paroisse qui vient de lui prouver d'une façon magnifique son estime et sa reconnaissance à l'occasion de son jubilé mais il sera désormais secondé par un prêtre digne de lui. La plupart de nos lecteurs connaissent l'œuvre admirable accomplie à Fourmies par l'homme au cœur généreux, à l'esprit droit et large, à la parole éloquente, qu'est M. l'abbé Gruson, qui seul fut jugé capable d'occuper la place illustrée par l'héroïque chanoine Margerin. On se souvient que la semaine dernière, au Congrès de Lille, une assemblée d'élite acclama le promoteur des maisons ouvrières à bon marché, l'apôtre zélé des jardins ouvriers...

M. l'abbé Gruson a 56 ans; il a été curé 8 ans dans une ville éminemment industrielle; il a montré dans des circonstances épineuses un tact parfait et de solides vertus sacerdotales.

Il rencontrera dans sa nouvelle paroisse un champ fertile à travailler et il ne tardera pas, sans doute, à y conquérir les nombreuses sympathies qui l'avaient vite à Fourmies, rendu populaire.

LA GRÈVE DES ÉTABLISSEMENTS VALENTIN-ROUSSEL. — Lundi dans la matinée 5 tisserands délégués par leurs camarades grévistes se sont présentés de nouveau chez MM. Valentin-Roussel, place Thiers. Mais leurs patrons qui se refusent à toute concession n'ont pas jugé à propos de recevoir la délégation.

MORT SUBITE. — Lundi soir, à 5 h. 3/4, M. Henri Prouvost, 81 ans, employé chez M. Masure, fabricant de tapis, rue du Bus et demeurant rue de Gand, cour du Rossignol, revenait de son travail. Arrivé à hauteur du n° 60, rue de Gand, il s'affaisa. Relevé par des passants, il fut transporté à son domicile, sur une voiture à bras. M. le docteur Delegrange appelé en hâte ne put constater, que le décès, dû à une rupture d'anévrisme.

ENLÈVEMENT D'UNE VOITURE. — M. Delètre, 16 ans, coursier au Magasin de la « Samaritaine », Grande-Place, passait place Thiers, lundi vers 6 heures du soir conduisant une voiture à bras chargée de 4 pièces d'étoffes d'une valeur de 500 fr. Le coursier entra pour acheter deux sous de tabac à la régie située à l'angle de la rue Faidherbe.

Quand il revint, la voiture avait disparu. La police s'occupe activement de rechercher le voleur.

ARRESTATION D'UN FRAUDEUR. — Lundi après-midi le train qui va de Tourcoing dans la direction de Mouscron allait partir lorsque des douaniers remarquèrent qu'un individu essayait de dissimuler sous la banquette d'un wagon de troisième classe un chien d'assez forte taille.

Ils interpellèrent l'inconnu. Pressé de questions il déclara se nommer Fernand Chaubard, 23 ans, garçon de ferme né à Toulouse, résidant à Mouscron. Il avoua que le chien qui l'accompagnait été dressé pour la fraude et qu'il se rendait à cet effet en Belgique. L'animal a été confisqué et abattu peu après. Le fraudeur a été arrêté et dirigé sur Lille.

ENCORE UN CAMBRIOLAGE. — Les cambrioleurs, avec une étonnante désinvolture opèrent maintenant en plein jour.

Dimanche après-midi M. Augustin Dujardin, journalier, 28, rue de Denain, quittait son domicile et s'en allait promener, accompagné de sa femme. Quand il revint le soir à 9 heures il fut surpris de trouver ouverte la porte de son logis. Pendant son absence des malfaiteurs s'étaient servis d'une fausse clef pour s'introduire dans la maison; la porte d'une armoire placée dans la chambre à coucher avait été fracturée. Une somme de 450 francs qui y était enfermée avait disparu. Les cambrioleurs avaient agi avec une discrétion ironique, car l'appartement au premier ne révélait nullement le passage des malandrins, l'ordre y demeurait parfait. Les voisins n'ont d'autre part vu ni entendu personne.

Plainte a été portée à M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

LES LAPINS DISPARAISSENT. — Les amateurs de lapins qui infestent notre ville depuis quelque temps, continuent à se pourvoir pour leurs gibelottes au préjudice des propriétaires.

Dans la nuit de dimanche à lundi, les singuliers chasseurs ont dérobé 7 lapins bottis au fond d'une caisse, dans un hangar appartenant à Mme Deghesel-les, ménagère, rue de Courtrai. Les lapins avaient une valeur de 20 francs.

Pendant la même nuit, des malfaiteurs ont escaladé le mur de la maison de M. Deshemacker, négociant en vins et spiritueux, rue de Paris. Six lapins qui se trouvaient dans la cour ont été enlevés. Leur coup fait, les voleurs ont rescaladé le mur et ont pris la fuite par la rue du Bois. Les animaux dérobés valaient 18 francs. Il est à souhaiter que la police trouble bientôt ces exploits audacieux.

TOMBOLA DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par la Société des Anciens sous-officiers:

9130 1016 8481 4140 9513 665 5011 10494
7905 8509 9469 7996 3059 2777 8099 10311 6569
3168 7608 [illegible] [illegible] 10039 6109 1153 8801 6492 3434
9080 708 9142 [illegible] 8410 6835 1853 10110 6245 6599
11190 601 8444 10356 [illegible] 5046 10345 9301 3504 4778
1004 852 2066 701 [illegible] 8149 8068 4931 5490 10706
4116 5485 2202 7677 [illegible] 1286 707 10060 737 5150
8510 6671 6097 9000 8028 5944 9606.
2101 8984 685 1299 2503 3475

L'IVRESSE. — Les agents Olivier et Patin ont arrêté, lundi après-midi, à trois heures, rue de Gand, le sieur Eugène Delvoye, 60, rue de Niot, qui se trouvait en état d'ivresse. Delvoye a été conduit au poste de police où procès-verbal lui a été dressé.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Louis Brouwert, 14 ans 1/2, apprenti rattacheur, rue de Bapaume, s'est fait une entorse au pouce droit. Docteur Decherf; quinze jours. — M. Jules Rommaens, 34 ans, rue du Calvaire, 18, s'est contusionné la région thoracique en tombant. Docteur Desbonnets; dix jours. — M. Philippe Lebrun, 30 ans, magasinier, rue du Dahomey, 49, a fait un effort en soulevant une pièce de bois. Docteur Playoust; dix jours. — M. Auguste Vermeulen, 46 ans, laveur, rue de Roubaix, à Mouscron, s'est fait une entorse au poignet gauche. Docteur Leduc; quinze jours. — M. Albert Courouble, 15 ans, teinturier, rue de la Marlière, 18, s'est blessé au pouce droit. Docteur Duquennoy; quinze jours. — M. Jean Wanerwey, 40 ans, aide-couvreur, rue de Canzy, 99, s'est brûlé quatre doigts de la main droite. Docteur Mariage; quinze jours. — M. César Rucquoy, 14 ans, coursier, rue St-Louis, à Roubaix, est tombé d'un camion et s'est fait une entorse tibio-tarsienne gauche. Docteur Druesne; quinze jours. — M. Arthur Devolder, 35 ans, bâcleur, rue des Trois-Pierres, 142, s'est foulé le pied droit en glissant. Docteur Hurriez; quinze jours.

MOUVAUX

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en séance de novembre aujourd'hui, mardi, 27, à huit heures du soir. Ordre du jour: 1. Lecture des procès-verbaux de la dernière séance; 2. Nomination des délégués chargés de la revision de la liste électorale; 3. Devis des chemins vicinaux ordinaires pour 1907, 1908 et 1909 (avis); 4. Adjudication et cahier des charges des fournitures; 6. Liste d'assistance médicale gratuite (avis); 7. Demandes d'assistance (vieillards) (avis).

HALLUIN

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Une médaille de bronze a été décernée à M. Emile Vanoverschelde, capitaine de sapeurs pompiers, qui s'est distingué en coopérant à l'extinction de plusieurs incendies.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE. OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

WATTRELOS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — L'affermage des terrains de culture appartenant au Bureau de Bienfaisance a été renouvelé par adjudication publique, tenue à la mairie sous la présidence de M. J. Blanckaert, vice-président de cette administration, entouré de MM. Jules Desroix et Louis Dubus.

Les résultats ont été particulièrement favorables aux intérêts des pauvres, plusieurs offres ayant atteint une valeur notablement supérieure aux anciens prix.

LA QUÊTE faite dimanche dernier à l'église Saint-Maclou, au profit des pauvres, a produit la somme de 156 fr. 08, qui a été versée au receveur du Bureau de Bienfaisance.

AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Chambres à coucher, Salons, Salles à Manger
AU BERCEAU D'ARGENT 28, rue de Paris, LILLE
Expédition franco. — Fabrication garantie. 499

LILLE

DANS LES POSTES ET TELEGRAPHES. — Par arrêté de M. le Ministre des Postes et Télégraphes, en date du 19 novembre, Madame Marie-Louise Sauve, receveuse à Phalempin (3e classe), est nommée receveuse à Lille-Saint-Maurice (2e classe), en remplacement de Madame Deletête, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Mademoiselle Watteblod, receveuse à Maing, est nommée receveuse à Phalempin.

M. DELORY ET L'INDEMNITÉ PARLEMENTAIRE. — M. Delory, député de Lille, nous adresse une lettre relative à l'indemnité parlementaire, qui vient d'être portée de 9.000 à 15.000 francs. Il explique que les représentants socialistes peuvent à peine en sortir avec leurs 25 francs par jour en raison des charges très lourdes que la coutume leur impose, et que des ouvriers nommés députés préfèrent reprendre leur ancienne profession.

M. Delory estime qu'il trouve excessif le chiffre de 15.000 francs. « Aussi les élus socialistes ont-ils voté contre le projet. En outre dès que le vote fut acquis, ils ont pris la décision de remettre, au cas où les crédits seraient votés, une partie de cette augmentation à l'organisation socialiste, ce qui constituerait pour le prolétariat une possibilité d'action plus intense. »

UNE CONFERENCE AUX ROSATI. — M. Alfred Dumont, maire de Dunkerque, fera une conférence, jeudi 29 novembre, à huit heures et demie du soir, salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, sur *Dunkerque au XVIe siècle*, accompagnée de projections inédites.

COMMENT ON GUÉRIT UNE BRONCHITE CHRONIQUE

Jadis la bronchite chronique était considérée comme incurable, à tel point qu'on la confondait souvent avec la tuberculose. Et de fait, celui qui en était atteint, était presque toujours emporté après de longs mois, parfois après de nombreuses années de malaises et de souffrances. Aujourd'hui, on parle beaucoup moins de bronchite chronique. C'est que le malade, qui a laissé imprudemment s'aggraver un rhume, ou a négligé une simple bronchite ne manque pas, lorsque finalement il s'aperçoit du danger, de recourir au Vin Toni-Pectoral, remède infaillible qui améliore immédiatement l'état précaire de ses bronches, et empêche sa maladie de passer à l'état chronique ou de se changer en tuberculose. La lettre suivante est une preuve nouvelle de l'efficacité de ce précieux remède contre ce genre d'affection:

« Monsieur. — Malgré ma conviction de ne plus pouvoir guérir d'une bronchite chronique dont je souffrais depuis de nombreuses années, j'ai essayé le Vin Toni-Pectoral et reconnais qu'il a fait disparaître, ma toux, mes crampes d'estomac, et la grande oppression qui m'épuisaient, et qu'il m'a radicalement guéri après une cure de six semaines.

» Signature légalisée: G. BISMOT, propriétaire, 28, passage Lacroix, à Paris. »

Etes-vous atteint de bronchite simple, chronique, compliquée ou non, d'asthme, d'emphysème, de battement de cœur? Souffrez-vous de gêne respiratoire, d'oppression, d'angoisse, d'étouffements? Avez-vous en vain essayé quantité de remèdes? Prenez du Vin Toni-Pectoral. Ce précieux reconstituant apaisera immédiatement votre toux, calmera l'inflammation de vos muqueuses respiratoires, et, en quelques semaines, vous recouvrerez votre appétit et vos forces, vos bronches et vos poumons seront guéris, entièrement régénérés.

Mais exigez bien le Toni-Pectoral. Le flacon 3 fr. 50. Toutes Pharmacies.

Dépôts: à Roubaix: Pharmacie Willot, 29, rue du Vieil-Abreuvoir (près la Poste); Tourcoing: Verriest, place des Phalempins; Decouvelaere, rue de l'Hôtel-de-Ville; Lévin, rue de Gand et Pharmacie Boyaval, place Charles-Roussel; Armentières: Debailleul; Comines: Wasselin et toutes pharmacies. 14038

LA FIÈVRE APTHEUSE

DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

Le Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille adresse une requête à M. le préfet du Nord à la suite de nombreuses plaintes émanant de cultivateurs de l'arrondissement de Lille, pour lui demander que des mesures plus énergiques soient prises en vue de combattre la fièvre aphteuse.

Il se plaint notamment que les bestiaux venant du marché de la Villette soient dirigés trop rapidement vers les pâturages du Nord, et notamment ceux de Lambersart, où ils viennent infester et contaminer toute la région.

Maison Fçois HUVENNE
84, rue du Fontenoy, Roubaix (fondée en 1885)
SPÉCIALITÉ DE CERCUEILS
CERCUEILS DE LUXE, PLOMBÉS, ZINGUÉS ET CAPITONNÉS
Grand magasin au premier. 20401

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **HUBBEN-LELEUX** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de **Monsieur Maurice-Adolphe-Robert HUBBEN**, décédé à Roubaix, le 25 novembre 1906, dans sa treizième année, administré du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 28 novembre, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées la veille à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Trichon, 62. — Les Dames sont priées d'y assister. 20757d

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, le mercredi 28 novembre 1906, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur **Achille-Charles NUTTE**, époux de Dame **Marie RASNEUR**, décédé à Roubaix, le 21 octobre 1906, dans sa soixante et unième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Mr Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE, 5, r. du Collège, Roubaix. Extractions sans douleurs. MALADIES DE LA BOUCHE

DANS LES DOUANES. — Sont nommés préposés des douanes:

Direction de Lille. — MM. Louis-Amand Deswarte, Jules-Julien Tonneau, Géraud-Léonard Delage, Julien-Florent Duchateau, Léon-Henri Becue, Edouard-François Hochart, Henri-Jean-Baptiste Gontier, Julien-Arthur Pattou.

Où acheter nos Cadeaux de Fêtes?

Voici une liste d'adresses que nos lecteurs feront bien de consulter à l'approche des fêtes Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Eloi, Saint-Nicolas. Ils trouveront dans ces maisons de 1er ordre des articles d'excellente qualité aux prix les plus avantageux.

A ROUBAIX

Bazars

Seillan, 42, r. de la Gare; à **Tg.,** 15, r. St-Jacques. Grand choix de bébés, **Vandeville,** 97, r. Gd-Chemin

Bijouterie et Objets d'Art

Choix immense, Gal. St-Georges, r. St-Georges, 8.
P. Corion « Au Cœur d'Or », 49, Grande-Rue.
Ch. Verpoort-Bossut, 116, r. de la Gare (près gare).
G. Perraux, horl.-bij. bté s.g.d.g., 60, r. de la Gare.
Objets d'art-simili-bronze, Mon Penet, 171, G.-Rue

Parapluies et Cannes

Maisons **Meuchon,** 148, r. Lille et 39, Gde-Rue.

Photographie et Accessoires

Objets nouveaux pour la pyrogravure. Gd choix d'albums. Cartes postales au **Photo-Comptoir Artistique,** 21, rue du Vieil-Abreuvoir.

Faïences et Porcelaines fantaisie

Grand choix. **Leblanc-Reboux,** 26, r. St-Georges.

A TOURCOING

Bijouterie et Objets d'Art

A la Croix d'Or, Ed. Maréchal, 29-30, Gde-Place.

Faïences et Porcelaines fantaisie

Maison **Vanlède-Lenoir,** 1, rue de Lille.

A CROIX

Jeux et Jouets

Henri Vandekerkove, 32, rue du Trocadéro. Choix considérable. Gros et détail.

Nouvelles Religieuses

LA PARTIE OFFICIELLE de la « SEMAINE RELIGIEUSE » contient les communiqués suivants:

COMMUNIQUÉ. — I. RÉUNIONS. — Nous autorisons les Conseils de fabrique à se réunir extraordinairement les 2 et 9 décembre, afin d'expédier toutes affaires utiles et d'arrêter les comptes de 1906.

II. COMPTABILITÉ. — Nous leur faisons adresser trois exemplaires de comptes pour l'exercice 1906, et un exemplaire de la délibération pour le règlement des recettes et des dépenses dudit exercice. Cette délibération seule doit être soumise à Notre approbation.

III. TITRES. — D'ici au 11 décembre, MM. les Fabriciens auront soin de faire un relevé des titres de *propriété* et des titres de *rentes nominatives*. Ce document, destiné à servir de base à nos revendications futures, sera par eux certifié exact et renfermera les indications suivantes:

1° Pour les titres de *rentes nominatives:* nos des titres, capital primitif, autant que possible, et montant des revenus; copie intégrale de la mention manuscrite portée sur le titre et en indiquant la provenance et la destination des revenus. Citer le décret d'autorisation.

2° Pour les titres de *propriété:* A) si l'acte est *notarié*, le résumer et en noter la date avec l'adresse de l'étude où se trouve la minute; B) si l'acte est *sous seings privés* et qu'il soit revêtu de l'approbation du Gouvernement, le copier avec la mention de l'enregistrement. — Dans les deux cas, rappeler le décret d'autorisation.

IV. OBJETS MOBILIERS. — 1° En faire l'inventaire aussi complet que possible pour le remettre en temps voulu à Mgr l'Archevêque, qui le réclamera.

2° Faire soigneusement le récolement des dits objets d'après l'inventaire que le Conseil de fabrique aurait établi précédemment et qui aurait été déposé à la Mairie. Cet inventaire est le seul qui fasse foi devant les tribunaux pour appuyer les prétentions actuelles de l'Administration.

3° Si, parmi les objets portés à l'inventaire, il en est qui soient restés la propriété des bienfaiteurs de l'église, ceux-ci peuvent, surtout par une délibération du Conseil de Fabrique, être autorisés à les reprendre, sous leurs responsabilité personnelle. — La fabrique, étant mineure, ne peut devenir régulièrement propriétaire des objets mis à sa disposition qu'en vertu de l'autorisation prévue par la loi.

† M.-A. SONNOIS, *Archevêque de Cambrai.*

TOURCOING. — L'Œuvre des Eglises Pauvres. — A l'occasion de la fête de Ste-Elisabeth, s'est ouverte, dans le local de l'Œuvre des Eglises Pauvres, rue Chanzy, l'exposition des travaux de l'année. 35 chasubles, 8 chapes, 7 voiles huméraux, 6 aubes, 15 pavillons, des étoles et autres menus objets du culte où le bon goût le dispute à l'habileté ont été présentés aux visiteurs. L'ouverture de l'exposition avait été précédée d'un cérémonie en l'église St-Christophe, au cours de laquelle M. le chanoine Dewaulle, vice-recteur des Facultés catholiques, a prononcé un sermon de circonstance.

CHOCOLAT-LOUIT appréciez la qualité 1034

NEURASTHÉNIE

Tous ceux qui souffrent plus ou moins de faiblesse neuveuse ont intérêt à lire une intéressante brochure de 126 pages intitulée: « **Sur une cause peu connue mais fréquente d'épuisement précoce.** » Cet opuscule, publié par l'Institut Médical Windelincx, 2, Avenue du Boulevard, à Bruxelles, fondé en 1860 et très favorablement connu, émet des idées nouvelles, expose une interprétation très sensée, fort rationnelle sur les **vraies causes** de la neurasthénie. Un traitement simple, rationnel, peu coûteux est basé sur les nouvelles idées y exposées et donne d'après renseignements des guérisons inespérées. On peut obtenir cette brochure franco contre 1 franc en timbres-poste. 33

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Un mécontent. — Non, en principe; il faudrait, s'il y avait faute ou négligence de sa part, l'assigner en justice de paix en paiement. 218. —— **G. L., 176, Tourcoing.** — Ecrivez au Préfet directement. 221. —— **Un ennuyé.** 222. — 1° Oui; 2° Cela dépend des circonstances. 229. —— **A. A. L.** — 1° Il n'y a dans ce cas-là rien à faire. Cela peut s'élever à un millier de francs environ; 2° eCla peut arriver aussi et dépend du tribunal. 234. —— **Narcisse V. Z.** — Oui, puisqu'il vous a prévenu de l'augmentation dans les délais voulus. 235. —— **R. S. X. 33.** — 1° Oui, une patente de représentant; 2° Oui, le droit afférent au marchand en gros; 3° Le livre journal, le livre de caisse, le livre d'inventaires; 4° Adressez-vous à celui qui vous a vendu ce billet. 239. —— **J. D. Roubaix.** — Non, il faut vendre le titre. Le mari seul peut toucher. 242. —— **Un lecteur assidu, A. T.** — Le dix de blanches ne peut se compter que lorsqu'il existe à la première levée; s'il disparaît à l'écart, il ne peut plus, suivant nous, se compter; vous auriez donc le droit de nonanter. 243. —— **L. L. 11.** — Ce droit s'acquittant par trimestre, vous n'y êtes plus astreint si vous cessez la profession le 1er janvier. 246. —— **Plusieurs membres du Nord-Touriste de Wattrelos.** — Le mieux serait d'écrire au Nord-Touriste ou d'aller demander ce renseignement dans ses bureaux ouverts de neuf heures à midi et de deux heures à sept heures du soir. —— **G. W. R.** — 1° Personne n'en sait rien; 2° Si, 10 % environ vont alimenter la caisse de propagande; 3° De même pour la coopérative. 215. —— **G. B. M. D.** — Ces conférences sont payantes; elles se terminent vers quatre heures et demie. 210. —— **Ferdinand.** — Oui, s'il habite Roubaix depuis trente-cinq ans. Pour les formalités, adressez-vous aux bureaux des Hospices, rue de l'Hospice. —— **L. C., Valenciennes.** — Nous publions cet état-civil dans notre édition belge. —— **Kebesse, Tourcoing.** — Nous ne connaissons pas. —— **B. L. V. 81.** — 1° Oui, en contractant un engagement; 2° Les engagements volontaires sont de trois ans. 226. —— **C. K. 48.** — 1° Il est préférable de le fournir avant le Conseil de révision pour qu'un dossier sanitaire soit établi en votre nom. Ce dossier vous suivra au corps si vous êtes déclaré soldat; 2° Non, le docteur est toujours libre de se faire payer; 3° Oui, par date de naissance. 211. —— **C. M.** — Oui. 219. —— **H. D., 18, Tourcoing.** — Si vous êtes imposé, vous devrez payer. Vous avez sans doute été classé dans l'armée auxiliaire, car les exemptés n'ont rien à payer. 220. —— **H. D. 10.** — Adressez une demande à M. le général commandant la subdivision à Lille. Faites-la légaliser à la Mairie et portez-la ensuite à la gendarmerie. Vous recevrez la réponse par la gendarmerie. —— **Un Roubaisien du 151e régiment d'infanterie.** — Adressez-vous à votre chef de corps. 207 —— **J. Q., caporal.** — Oui, par le Syndicat du Nord: elle sera lancée prochainement. 252. — **Arthur B.** — Oui, vous pouvez conserver votre domicile électoral dans cette commune, puisque vous y possédez du terrain pour lequel vous payez l'impôt. 254. —— **Un Tourquennois abusé.** — Si votre créancier est de bonne foi, vous n'avez rien à craindre, mais c'est toujours imprudent de ne pas conserver avec soin un titre de ce genre. 255. —— **J. S. L.** — Vous avez eu tort d'accepter un billet sans vous assurer qu'il portait bien un numéro; il n'y a rien à faire. 256. —— **Un marchand de beurre inquiet.** — Oui, vous en êtes responsable, mais vous pouvez vous retourner contre votre vendeur. 257. —— **Huit mal contents.** — Oui, l'adversaire est tenu de prendre la carte laissée de votre écart. 258. —— **Un prévoyant.** — Non, il n'y a pas d'âge fixé pour cela. —— **Un lecteur, 530.** — Adressez-vous à votre vendeur de billets. 262.

ETABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE du Docteur DELAUNOIS BONSECOURS - lez - Condé - sur - Escaut

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Fête charmante sous tous les rapports, que celle qui a été donnée dimanche soir par le Cercle dramatique et musical « La Comédie Roubaisienne », devant une très nombreuse assistance, dans la salle de M. F. Verdonck, place Carnot.

Après un morceau d'ouverture irréprochablement exécuté par l'orchestre, on a vivement applaudi MM. Hespel, chanteur de genre; Debodenance, monologuiste, qui s'exprime avec beaucoup de sentiment. Les frères Desbarbieux sont de joyeux duettistes qui ont su facilement égayer l'assistance, ainsi que M. R. Lejeune, un chanteur comique de bon aloi. La soirée s'est terminée par une comédie bourrée d'incidents comiques: *Par le trou de la serrure*, interprétée avec de réelles aptitudes scéniques par MM. Debodenance, P. Wnants, L. Ferrynot, et Mme Mario. Un bal de famille très animé a eu lieu ensuite.

—— Voici les numéros gagnants de la loterie qui a eu lieu chez M. Alphonse Leman, rue de Lannoy, 63, donnée au bénéfice de M. Maurice, le chanteur populaire. Les numéros non réclamés pour le 30 novembre resteront au bénéficiaire: 1182, 2593, 821, 2411, 1916, 1933, 150, 9339, 1979, 359, 336, 1257, 1095, 1915, 980, 677, 820, 1956, 963, 2850.

TOURCOING. — *Théâtre municipal.* — C'est par erreur que le spectacle de mercredi, salle Leverrier, a été annoncé comme devant commencer à huit heures. C'est à sept heures et demie qu'aura lieu le lever de rideau et à sept heures que les bureaux seront ouverts.

WASQUEHAL (CAPREAU). — *Grande séance récréative au profit d'une paroisse pauvre.* — Le dimanche 30 décembre, à 5 h. 1/2 du soir, aura lieu une grande séance récréative comprenant: conférences, projections, cinématographe, dans la salle du Patronage du Capreau.

Cette séance qui promet d'être des plus intéressantes sera donnée au profit des œuvres paroissiales du Capreau. Tous les catholiques du Capreau tiendront à cœur de contribuer au succès de cette intéressante soirée.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Jeudi 29 Novembre.

La WALKYRIE. Troupe de grand opéra de Gand M. de Meyer, fort ténor, spécialement engagé. Prix des places: Fauteuils, baignoires et stalles de balcon, 6 fr.; pourtours de face, 4 fr.; pourtours de côté, 3 fr.; 1res galeries, 2 fr. 50; 2es galeries, 1 franc. Location Jubé.

L'administration se permet de signaler à ses fidèles habitués que la majeure partie des places numérotées est déjà retenue. Elle signale aux intéressés que, la représentation n'étant pas subventionnée, aucune entrée gratuite dépendant de la subvention municipale ne sera admise. 14598

LA SAINTE-CÉCILE

A ROUBAIX

LA « GRANDE-HARMONIE ». — Audition à Saint-Martin. — Un nom illustre est bien souvent un poids pesant pour celui qui le porte. Ce n'est que par des efforts constants et par un renouvellement continuel d'énergie que l'on parvient à en maintenir le prestige. De même pour une société un passé glorieux est un héritage qui impose de lourdes obligations d'honneur, de travail et de persévérance. Et encore il arrive fréquemment qu'en accomplissant fidèlement toutes ces obligations, elle est entraînée fatalement vers la déchéance, faute de sève énergique et vivifiante. Il est donc particulièrement honorable pour elle de pouvoir par son organisation, sa discipline et sa direction, se maintenir et même progresser. C'est le cas de notre musique municipale, la « Grande-Harmonie », que le passé a élevée à un rang éminent parmi les phalanges artistiques. Grâce à une administration intelligence et vigilante qui sait rajeunir sans cesse et coordonner ses éléments, grâce à une direction autorisée, respectée et aimée qui entretient dans tous ses organes et dans leur fonctionnement un fluide vivifiant et sans cesse renaissant, cette vaillante et excellente société continue sa marche ascendante vers les sommets de l'art. Son audition de Sainte Cécile qu'elle a donnée à Saint-Martin en est une preuve nouvelle et manifeste.

A midi l'enceinte de l'édifice était archibondée, comme aux jours de grandes fêtes et les derniers arrivés, ne trouvant plus une seule chaise disponible, ont dû rester debout. Cette assistance si nombreuse, parmi laquelle on remarquait beaucoup d'ouvriers, est un témoignage éclatant de l'estime et de l'admiration que la population de Roubaix professe pour sa « Grande-Harmonie » dont elle est si hautement et si légitimement fière.

Nous ne pouvons dans une relation forcément limitée apprécier dans tous ses détails, comme elle le mérite, cette admirable et splendide audition, et nous nous voyons forcé à regret de n'en donner qu'une appréciation d'ensemble.

« Phaéton » le poème symphonique si mouvementé de Saint-Saëns a été rendu avec une vigueur et une précision absolument remarquables. Toutes les phases de la téméraire équipée du fils d'Apollon qui faillit embraser la terre et que Jupiter, après l'avoir arrêté à temps dans sa course ensensée, précipita dans les flots de l'Eridan, y ont été mises en reliefs saillants et saisissants.

La « Marche au supplice » (4e partie de la « Symphonie » fantastique de Berlioz) a été traduite avec la même exactitude et la même sûreté. Brillamment éclatante dans les passages de puissance et finement délicate dans les demi-teintes l'interprétation qu'en a donnée la « Grande-Harmonie », a été d'une perfection achevée.

Quant à la « Marche de triomphe » de Gabriel Parès, l'éminent chef de musique de la Garde Républicaine, elle a éclaté, dans toute sa splendeurs et s'est produite dans tout son charme, sous les sonorités diverses admirablement rendues par les exécutants s'identifiant dans la magistrale direction de leur chef M. Koszul.

Nous croyons inutile de relater toutes les impressions que nous avons recueillies à la suite de cette audition. Elles se résument en un concert d'éloges et d'admiration.

C'est encore un éclatant succès à inscrire sur le livre d'or déjà si volumineux de la « Grande-Harmonie ».